

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 50 (1905)
Heft: 11

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

Pro domo. — La revision militaire. — Deux morts. — Nominations.

Peu de faits intéressant l'armée pendant le mois qui vient de s'écouler. Veuillez nos lecteurs nous permettre d'en profiter pour écrire une chronique *pro domo*.

L'heure approche, en effet, des renouvellements d'abonnements, et cette échéance nous sollicite à prier les abonnés suisses de la *Revue militaire* à s'intéresser plus activement à son sort. Depuis deux ou trois ans, tandis que le nombre des abonnés étrangers augmente, en Suisse, plus spécialement dans la Suisse romande, il reste stationnaire. Cela ne nous surprendrait ni ne nous affligerait si le point de saturation était atteint. Mais il n'en est rien, et quand nous comparons le rôle des officiers de l'armée fédérale et celui des officiers abonnés à la *Revue*, nous sommes obligés de constater qu'il reste de la marge. Même parmi les commandants d'unité; — chefs de compagnie, de batteries, d'escadrons, — il en est beaucoup qui nous prient de leur appui.

Nous le regrettons pour notre rédaction, pour nos abonnés et pour eux-mêmes.

Pour notre rédaction, parce que plus nombreux deviennent les lecteurs, plus elle se sent encouragée à poursuivre sa tâche et à l'étendre. Jadis, la *Revue militaire* ne faisait guère que remplir les loisirs de ceux qui en assumaient la direction. Il n'en est plus ainsi. Elle suffirait aujourd'hui à remplir l'activité d'un homme si notre pays, trop petit, en limitant le rayon de pénétration d'un journal spécial comme le nôtre, ne limitait du même coup ses ressources.

Pour nos abonnés. Si leur nombre continuait à croître dans une proportion plus forte, comme ce serait le cas si notre corps d'officiers s'intéressait davantage aux études militaires, nous pourrions développer, en quantité et en qualité, notre programme rédactionnel.

Le budget d'une publication comme la nôtre est malheureusement limité. Peut-être un résumé de ce budget intéressera-t-il nos amis et camarades. Notre journal étant en même temps leur journal, ils ont le droit d'être renseignés.

Nos frais d'impression varient de 5000 à 5500 francs; ceux de confection de clichés, photographies, dessins, tirages de cartes et illustrations, de 1800 à 2200 francs; les frais de collaboration s'élèvent de 2500 à 2800 fr. seulement, grâce surtout au dévouement de beaucoup de nos camarades qui, spontanément, nous prêtent leurs concours, à titre gracieux: notre administration, — basée sur les principes de la plus stricte économie, — dirait avec juste motif une réclame d'entreprise commerciale, — personnel, frais de bureau, dépenses diverses, n'absorbe pas 500 fr.; l'expédition coûte 1200 fr.

Nos dépenses annuelles, sans parler de l'amortissement d'une petite dette contractée il y a quelques années, sont ainsi de 11 000 à 12 000 francs. C'est dire qu'à défaut des subventions qui nous sont obligeamment allouées par la Société fédérale des officiers — 1000 fr. — et par la Section vaudoise des officiers — 300 fr. —, nous ne nouerions pas les deux bouts...

Dès lors, la seule façon pour nos abonnés d'obtenir de nouvelles améliorations de rédaction, c'est de nous gagner des prosélytes.

Nous avons ajouté que nous regrettions pour nos camarades non abonnés eux-mêmes l'absence de leurs noms sur nos registres. Ce que nous en disons n'est point par immodestie. Chacun admettra que la façon la plus sûre de conserver entre les périodes de convocation un certain entraînement militaire, est la lecture régulière et la méditation des questions intéressant l'armée. Or, comme aucun autre journal que le nôtre ne fournit ce moyen aux officiers de la Suisse romande, nous sommes bien obligés de conclure comme nous l'avons fait.

Des informations que nous avons prises auprès de plusieurs chefs d'unités, il ressort que dans les cours de répétition, on trouve en assez grand nombre des officiers mal au courant des changements survenus dans les questions de service depuis leur dernière convocation. Il n'en serait pas ainsi s'ils recevaient notre journal. Un abonnement à la *Revue militaire suisse* leur éviterait les ennuis de leur ignorance et à leurs hommes les fatigues supplémentaires que cette ignorance a probablement causées.

Nos lecteurs habituels connaissent les principes dirigeants de la *Revue militaire suisse*. Son but est avant tout de procurer à nos officiers un complément d'instruction théorique dont ils puissent tirer parti au cours de leurs divers services militaires. C'est pourquoi elle insiste sur l'examen et la discussion de nos règlements et de ceux des armées étrangères, sur l'étude de thèmes tactiques, sur l'emploi dans la bataille des diverses armes et services, sur les récits de manœuvres rédigés au point de vue de l'exercice du commandement et de l'application des principes tactiques, sur l'histoire des guerres contemporaines en vue des enseignements pratiques à en tirer.

Comme, d'autre part, la technique des armes exerce son influence sur

leur utilisation tactique, la *Revue militaire suisse* s'applique à suivre au fur et à mesure de leur invention, les perfectionnements que l'industrie introduit dans la construction des armes de guerre.

Enfin tout officier doit être au courant des grandes lignes de l'histoire militaire, du développement des armées étrangères, et des principales publications militaires du jour.

L'histoire militaire, nous l'abordons chaque fois que les autres articles de notre programme, d'un intérêt plus immédiat, nous laissent l'espace nécessaire. Cet espace est malheureusement très réduit, et c'est dans ce domaine surtout que nous souffrons de l'exiguité de nos ressources.

Notre bibliographie militaire s'est sensiblement développée, et prendra une nouvelle extension, par suite du progrès de notre pénétration en Allemagne et en Autriche.

Quant à la connaissance des armées étrangères, elle est fournie à nos officiers par les lettres de nos chroniqueurs étrangers, à la compétence et au dévouement desquels il n'est pas un lecteur qui ne soit disposé, mois après mois, à rendre hommage.

Si nos abonnés voulaient bien nous assurer un actif concours d'ici à la fin de l'année, et répandre autour d'eux, auprès de leurs camarades non lecteurs de la *Revue*, la connaissance de son programme et de son activité, leur action aurait certainement pour elle des effets avantageux. Il nous suffirait de cent ou deux cents abonnés de plus pour réaliser non de grandes choses hélas ! mais pour faire plus et mieux, et accueillir des collaborations auxquelles, en l'état actuel des choses, il nous est interdit de prétendre.

* * *

L'étude de la revision militaire a repris. Après avoir été rédigé sur la base des décisions de Langnau, le projet devait être soumis à la commission de la défense nationale. L'état de santé d'un des membres de cette commission l'a obligée à ajourner sa session. Elle vient seulement de se réunir, le 7 novembre. Il n'est donc pas probable que le texte définitif du projet soit déposé au parlement avant le printemps prochain.

* * *

Notre armée vient de perdre deux officiers qui, l'un et l'autre ont appartenu au corps d'instruction, où ils ont rendus des services appréciés : l'ancien chef de l'arme de l'artillerie, colonel Arnold Schumacher, et le colonel Adolphe Meinecke, instructeur de 1^{re} classe du génie.

Le colonel Schumacher est décédé le 13 octobre, après une maladie pénible et longue. Bernois d'origine, il était né le 19 octobre 1840. A l'âge de 19 ans, il émigra pour la Nouvelle-Orléans, dans l'intention de s'y livrer au commerce. Mais la crise politique américaine ne lui permit pas de trouver

l'ouvrage qu'il espérait, et en 1861, il s'engagea comme canonnier dans l'artillerie de l'Etat du Sud. Il mena la campagne en cette qualité, puis comme sous-officier, jusqu'en 1863, où, fait prisonnier de guerre, il dut interrompre le cours de ses exploits. En 1864, Schumacher rentre au pays, se fait incorporer dans l'artillerie, est promu sous-lieutenant à la fin de l'année et, deux ans plus tard, obtint son admission dans le corps d'instruction de l'arme.

Son avancement est rapide: l'organisation militaire de 1874 le trouve major, l'année 1877 lieutenant-colonel et chef d'état-major de la III^e brigade d'artillerie; l'année 1884, colonel. En 1889, il succède comme instructeur en chef au colonel Bleuler; en 1894, comme chef de l'arme, au général Herzog.

Mais un service de 30 ans, pendant lequel il ne bouda pas à la peine, avait altéré sa santé. En 1899, au cours d'un voyage à l'étranger, il tomba subitement et gravement malade, et se voit obligé de demander sa mise à la retraite au printemps 1900. Il ne devait pas guérir.

Le colonel du génie Adolphe Meinecke, né en 1838 à Zurich, est décédé le 22 septembre écoulé. Son père était un Hanovrien naturalisé. Meinecke suivit les cours de l'Ecole polytechnique fédérale et conquit brillamment son diplôme d'ingénieur civil. Il pratiqua des années durant en cette qualité, mais le goût du service militaire lui ouvrit bientôt une autre voie. Le 25 février 1868, le Conseil fédéral le nomma instructeur de I^{re} classe du génie.

Il était alors premier lieutenant, mais fut nommé capitaine dès l'année suivante, puis major en 1875, lieutenant-colonel en 1882, colonel le 30 décembre 1891.

Il y a trois ans à peu près, une maladie des nerfs obligea le colonel Meinecke à quitter le service après 35 années d'activité comme instructeur. Il fut mis à la demi-solde.

Les colonels Schumacher et Meinecke ont tous deux servi l'armée et le pays avec dévouement. Leurs camarades et leurs sous-ordres leur conserveront un reconnaissant souvenir.

* * *

Par décision du 3 novembre, le Conseil fédéral a nommé de la commission des travaux techniques pour la défense nationale le colonel Louis Perrier, à Neuchâtel, et les lieut.-colonels Otto Lutsdorf, à Berne; Fritz Gerber, à Berne; Julius Meyer, à Dietikon; Maurice d'Allèves, à Sion.

CHRONIQUE ALLEMANDE*(De notre correspondant particulier.)*

Bruits de guerre. — Mutations. — Deux morts. — Polémiques d'artilleurs. — Un nouveau chef d'état-major. — Renseignements divers.

Dans ma chronique du mois d'août, je vous parlais de l'éventualité d'une guerre européenne où la France et l'Angleterre s'allieraient contre l'Allemagne. Peut-être tel lecteur m'aura-t-il taxé de pessimiste. Mais les révélations dont on vient de faire si grand bruit, ont confirmé mon opinion. A vrai dire, il est permis de considérer comme étant du domaine de la farce l'histoire des 100 000 Anglais débarquant sur les côtes du Holstein pour s'emparer du canal de Kiel. Seul un fou pourrait imaginer pareille opération, car tout le monde connaît les difficultés auxquelles on se serait heurté de l'autre côté de la Manche, pour mobiliser ne fut-ce qu'une quarantaine de mille soldats. On n'a pas encore perdu le souvenir de ce qui s'est passé pour la guerre contre les Boers. Il est vrai que l'Angleterre dispose de la « striking force » du camp d'Aldershof, sous les ordres du général Sir John French ; mais c'est tout pour le moment. Il faudrait un certain délai pour recourir aux troupes d'Irlande, d'Ecosse, de Salisbury Plain et de York. On obtiendrait ainsi 130 000 hommes, pouvant être renforcés peut-être par 70 000 hommes de réserve. Mais il faudrait plusieurs mois pour mettre la moitié de cet effectif de 200 000 soldats en état de mener une opération à l'étranger.

Puis vient la question du transport et de la protection du débarquement par les navires de guerre, et cela non plus n'est pas si simple. Il faudrait une flotte de plus de 200 bâtiments de transport de 4000 tonnes et pour leur escorte, des vaisseaux de ligne et de grands croiseurs. En outre, la côte, jusqu'à treize milles anglais de distance offre si peu de fond, qu'il faudrait, pour le débarquement, une quantité considérable de petits bateaux sans compter que les détails du terrain sont gardés strictement secrets.

Et tout cela devrait être tenté en présence d'une armée dont la première ligne est mobilisée en quatre jours à dater de l'ordre de mobilisation, la deuxième ligne en huit, et, s'il le faut, la troisième ligne en douze jours. La conséquence serait pour les Anglais, comme ils le disent eux-même, « une hideuse et humiliante capitulation ». Leur alliée, la France, ne pourrait les tirer d'affaires comme en Crimée, il y a un demi-siècle. Le député de Lanesan, ancien ministre de la marine et gouverneur de l'Indochine, ne reconnaît-il pas lui-même, dans ses articles, que l'Empire allemand est de beaucoup supérieur à la République pour la guerre offensive et même dans l'organisation de la défense des frontières ?

On a encore voulu recourir aux Danois, dont l'alliance faciliterait le débarquement. Mais les Danois n'ont pas oublié qu'il y a un siècle à peu

près, les Anglais bombardèrent Copenhague et les forcèrent à livrer leur flotte. Ils savent, au surplus, qu'ils ne recevront jamais en retour les duchés du Schleswig et du Holstein, avec le premier desquels ils n'avaient d'ailleurs qu'une union personnelle, et dont le second faisait partie de la Confédération allemande. On a pensé également à l'Italie, qui renierait ses obligations envers la Triple alliance. Mais l'Italie n'y a jamais songé; elle sait trop bien que la Triple alliance est la meilleure garantie de l'intégrité du jeune royaume uni, la meilleure garantie aussi de la paix indispensable pour le développement de la péninsule.

* * *

Mais remettons-nous des inquiétudes causées par les bruits de guerre, et voyons les quelques sujets intéressant la vie militaire du mois.

Les mutations d'octobre ne sont pas d'une grande importance. Un général de brigade de cavalerie, v. Schmidt, à Darmstadt, a obtenu sa démission. Son successeur, le colonel v. Werder, fut chef d'état-major du XVIII^e corps d'armée. Il appartient à l'armée depuis le printemps 1866, année où il reçut la médaille militaire de II^e classe, décoration accordée pour mérite de guerre aux sous-officiers et simples soldats. Deux autres brigades de cavalerie reçoivent de nouveaux titulaires.

Le prince Charles-Antoine de Hohenzollern prend le commandement du 1^{er} dragons de la Garde, avec promotion au grade de lieutenant-colonel. Il a assisté à la campagne de Mandchourie, du côté japonais, comme major à la suite de notre état-major général. Le colonel Deimling, chef du corps d'occupation de l'Afrique sud-occidentale, a quitté ce commandement et a été incorporé à l'état-major général comme chef de section, avec rang de commandant de brigade.

Ont été promus 6 majors, 16 capitaines, 108 lieutenants des diverses classes dont 28 avec brevet antidadé. Ont démissionné, 1 major-général, 9 officiers supérieurs, 59 lieutenants.

L'attaché militaire à Paris, lieutenant-colonel v. Hugo, a été remplacé par le major v. Mutius du 7^e grenadiers. Hugo commandera le 7^e cuirassiers, à Deutz. L'ambassade de St-Petersbourg vacante ensuite de la démission du comte v. Albenstehen qui l'occupa pendant neuf ans et fut plénipotentiaire à la Haye en 1899, à la conférence de la paix, a été confié à l'envoyé à Copenhague, Guillaume von Schön. Celui-ci a débuté dans l'état militaire. Il a fait la campagne de France en 1870-71, et servit ensuite au 2^e dragons de Hessen, pour, de là, passer dans la carrière diplomatique.

Sont décédés deux généraux de quelque renom comme écrivains militaires. Paul v. Schmidt, mort à Meiningen le 16 octobre, débuta comme lieutenant aux grenadiers Alexandre de la garde et participa avec distinction à la guerre de 1870-71. Il fut pendant plusieurs années commandant de

bataillon au corps des cadets à Gross-Lichterfeld. Il prit sa retraite en 1891, colonel et chef de régiment. Il se voua à la littérature, publiant spécialement une série d'écrits sur l'éducation militaire destinés surtout aux sous-officiers et aux soldats. Il s'occupa, en outre, des historiques de troupes.

L'autre général est le major-général Krahmer, qui a fait une brillante carrière dans l'état-major général et servait, à la fin, comme commandant d'une brigade d'infanterie. Il s'est occupé spécialement des travaux du général russe Kouropatkine qui avait enrichi la littérature d'œuvres remarquables sur les combats de l'Asie mineure et sur la guerre de 1877-78. Kouropatkine avait entretenu des relations fort intimes avec Skobelev qui fut pendant quelque temps l'idole de l'armée russe et auprès duquel Kouropatkine fonctionnait en qualité de chef d'état-major. Kouropatkine, longtemps ministre de la guerre, hérita du prestige de Skobelev, mais sacrifia cet héritage en Mandchourie, sur l'autel de la patrie. Krahmer eut le grand mérite de traduire en allemand, ou plutôt de retravailler dans cette langue, les travaux de l'écrivain russe. Aussi le langage usuel parle-t-il des volumes de Kouropatkine-Krahmer.

Le colonel Deimling, cité plus haut, était arrivé dans l'Afrique sud-occidentale au mois de mai de l'année passée en qualité de commandant du 2^e régiment de campagne; il prit part aux combats de Waterberg et à la poursuite des Héréros. Lors de la révolte des Hottentots, il reçut en octobre le commandement suprême dans la région du sud, dirigea les opérations contre Hendrik Witboi, et commanda personnellement dans les combats contre Morenga. Une chute qu'il fit en décembre passé le força à déposer son emploi et à rentrer en Europe. On suppose qu'il sera chargé du récit de la campagne dans notre colonie. Le 18 octobre, il a présenté à Berlin une fort intéressante conférence sur la guerre et la situation militaire actuelle en Afrique occidentale et sur l'avenir de la colonie qui justifiera, estime-t-il, les sacrifices de la guerre, quoique celle-ci dure toujours. La conduite de nos troupes est au-dessus de tout éloge, a-t-il dit.

Dans le *Militär Wochenblatt*, le général Rohne, qui fait autorité dans les questions relevant de l'artillerie de campagne, a publié un article fort intéressant : « Expériences françaises avec le canon à tir rapide. »

Rohne tire parti de l'article de votre collaborateur Emile Manceau dans la livraison d'août 1905 : « L'emploi de l'artillerie à tir rapide » (p. 589-602). Dans son introduction, Rohne cite votre article en supposant que M. Manceau est un officier de l'artillerie française. Il ajoute que l'auteur s'est basé sur la « Note sur les écoles à feu » du comité technique de l'artillerie. Rohne compare cette note aux observations annuelles de notre inspecteur de l'artillerie de campagne sur le tir de l'arme. Il ne rentre pas dans mes attributions d'entrer dans les détails de l'article de Rohne, ni de celui auquel il se

réfère. J'ai insisté sur ce fait uniquement parce que je trouve que votre *Revue* est trop peu connue en Allemagne, ce que j'estime regrettable, car elle bénéficie de particularités dignes de remarques, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs dans la presse militaire. A votre place, j'étendrais encore mes relations avec les Revues allemandes de quelque importance.

Je vous ai parlé dans la livraison de septembre, du 2^e fascicule des *Vierteljahrshefte* de notre grand état-major qui contiennent une suite de la « Guerre russo-japonaise », du major Löffler. Parmi les déductions de l'auteur, on trouve des observations sur l'effet du shrapnel qu'il déclare minime et sur la nécessité d'un projectile dont les effets de percussion et de pénétration soient plus puissants. En même temps, il critique le réglage du tir au shrapnel avec la fusée à temps, qui est réglementaire en France, et condamne le tir par dispersion sur un espace étendu. J'ai signalé, à cette occasion, que Rohne, le grand admirateur des méthodes de tir françaises, avait été quelque peu compromis par les conclusions de Löffler. Rohne, qui avait gardé le silence jusqu'à présent, a profité de l'article de Manceau pour se disculper, et a fait donner aussi le général Richter, son partisan, pour réfuter Löffler (*Militär Wochenblatt*, n° 110). Rohne a trouvé un autre appui dans la *France militaire* qui s'est emparée d'une série d'articles du principal journal militaire russe, le *Rousski-Invalid*. Ces articles contiennent des « enseignements de la guerre russo-japonaise » en commençant par l'armement de campagne. Parlant des *canons à tir rapide*, le *Rousski-Invalid* dit que les canons russes ont été très satisfaisants comme précision, rapidité du tir et portée; cette dernière a été très supérieure à celle du canon de l'adversaire. *Le shrapnel est très efficace!* (Entendez-vous pauvre Löffler!!) Pourtant, on concède que ce projectile manque de puissance explosive et que l'obus chargé d'un explosif brisant est indispensable contre les localités et les ouvrages en terre, c'est-à-dire si la terre est gelée ou si le parapet est formé de sacs de terre (voilà Löffler réhabilité!).

Les articles du journal russe sont dus à la collaboration des généraux et chefs de corps d'une des divisions qui ont fait la guerre. On suppose que c'est la 35^e division du XVII^e corps.

Pour en revenir au major Löffler que j'ai cité plusieurs fois, je m'en rapporte à son chef de section et chef rédacteur le lieutenant-colonel v. Freytag-Loringhoven, une de nos premières autorités en stratégie tactique et histoire de la guerre, un excellent professeur de notre académie de guerre et, en quelque sorte, un successeur de Clausewitz. Dans le 3^e fascicule de 1905, dans un article : *Ueber die Dauer von Schlachten und Gefechten*, il écrit ce qui suit : « Il serait fort scabreux de tirer des événements de la guerre russo-japonaise des déductions prématurées! » Les déductions de Löffler étaient certainement prématurées, et elles ont dû produire une certaine confusion dans les cervelles, surtout chez les jeunes officiers. Mais si le

baron est si éclairé dans le 3^e fascicule, pourquoi n'a-t-il pas avisé son sous-ordre Löffler, dans le 2^e fascicule, d'être plus précautionneux ?

Ce n'est pas le seul cas où cette revue de l'état-major a soulevé une polémique. Il s'en est élevé une autre à propos de l'artillerie lourde de campagne. Un article du lieutenant en premier Ludwig, de l'artillerie à pied en fonction dans le grand état-major, en a été l'occasion. Cet article est intitulé : « De l'emploi des batteries lourdes à tir courbe dans la guerre de campagne. » Il a paru dans le 2^e fascicule de 1904 (mois d'avril). L'auteur s'y réfère à la Guerre de sept ans où Frédéric le Grand se servit sur une grande échelle des pièces lourdes dans les batailles en rase campagne. Exactement une année après la publication de Ludwigs, un major de l'artillerie de campagne, Rüppel, a soutenu l'opinion opposée (Mil. W. Bl. Nr. 86). Ludwig répliqua dans le même organe et Rüppel publia une duplique dans les *Jahrbücher*. Peut-être y reviendrai-je encore en peu de mots, vu que les officiers supérieurs russes, dans les articles dont j'ai parlé (généraux et colonels), ont aussi exprimé un jugement sur l'emploi des pièces de gros calibre en campagne, et cette fois-ci dans un sens peu favorable. Je le ferai quand j'aurai reçu le journal russe lui-même. Quelque consciencieuse que soit *La France militaire*, j'estime toujours préférable de remonter à la source même plutôt que de m'en tenir à une traduction.

J'ai dit dans ma dernière lettre que l'artillerie lourde de campagne, c'est-à-dire l'obusier lourd de campagne, devait prendre part prochainement à nos manœuvres de campagne. Jusqu'au mois de juin le règlement de manœuvres de cette artillerie est resté secret. Quoique ce secret ait été levé, rien d'officiel n'a encore paru.

Le Reichstag doit reprendre ses séances le 24 novembre. A l'ordre du jour du 28 figure la première lecture de l'Etat militaire. Pour les formations ordinaires tout a été réglé par le quinquennat. Pour le réarmement de l'artillerie devenu indispensable, les demandes seront adressées à la commission du budget siégeant à huis-clos, et non en séance plénière. L'Afrique sud-occidentale occupera le devant de la séance; elle donnera lieu à des combats acharnés aussi bien que la loi des pensions. On a l'intention, paraît-il, de créer une armée coloniale.

* * *

Il est positif que sous peu, le chef de l'état-major général donnera sa démission. Un journal de Dresde, qui passe pour officieux, dit qu'un « nouvel homme » selon le cœur de l'Empereur, et portant le nom de Moltke doit le remplacer. Ce Moltke est cet officier qui dernièrement dirigea les manœuvres du Taunus. On ne saurait dire que sa direction défiât toute comparaison. Le thème des manœuvres eut pu être plus intelligible. Pour en masquer les lacunes il fallut recourir outre mesure aux suppositions. Autant de jours

autant de suppositions, a-t-on pu dire. Le futur chef doit, d'après le journal en question, éprouver la conviction qu'il n'est pas à la hauteur de la tâche ; mais le monarque n'en persiste pas moins dans son idée, nonobstant toutes les protestations du général.

Deux officiers prussiens ont suivi comme attachés à l'armée russe la guerre russo-japonaise, le lieutenant-colonel v. Lauenstein et le major v. Tettau. Un médecin major, Schäfer, a été médecin-directeur de l'hôpital de campagne évangélique. Tous trois ont reçu des décorations russes conformes à leur rang. Le médecin major a publié ses expériences sur les effets des armes à feu, surtout des deux fusils russe et japonais.

Un de nos princes, Frédéric-Léopold, est arrivé trop tard sur le théâtre de la guerre. Il s'en est fallu de bien peu qu'il n'ait été retenu en Pologne par la grève des employés de chemins de fer ; on a tout juste pu lui offrir encore un train servi par un personnel exclusivement militaire et dans lequel il parvint à gagner la frontière.

Un concours a été ouvert pour une cuisine de campagne roulante (Feldküche). Trois prix seront décernés, 5000, 3000 et 2000 marcs. Il nous a fallu beaucoup de temps pour en revenir à cette idée. A l'Exposition du nord, à Copenhague, en 1888, l'armée danoise avait exposé un véhicule de ce genre qui a paru très pratique. Le terme pour l'envoi des projets échoit le 15 février 1906. La décision sera communiquée au plus tard le 15 mai.

Il me faut revenir au sujet que j'ai abordé en tête de cette chronique. En effet, au moment où j'y mets la dernière main, de nouveaux incidents se produisent, qui apportent un chapitre de plus à la question de la guerre et de la paix, et nous montrent encore l'épée de Damoclès suspendue sur la tête de la vieille Europe. Il s'agit de quelques paroles fort sérieuses prononcées par l'Empereur dans un repas de fête en l'honneur de notre grand Moltke. « Messieurs, vous avez vu ce qu'il en est de nous dans le monde. Donc gardez la poudre sèche, l'épée aiguisée, le but reconnu et les forces tendues, mais en excluant tout pessimisme. »

Quoique ces paroles aient été prononcées dans un cercle militaire et certainement sans arrière-pensée, elles ont jeté la panique dans toutes les Bourses du monde.

A l'occasion d'une visite à la cour de Dresde, l'Empereur fit allusion au travail difficile accompli pendant l'été dernier, et ajouta quelques paroles apaisantes, coupées toutefois par cette remarque que l'Allemagne « pouvait regarder en face quiconque se mettrait sur sa route et songerait à la troubler dans la recherche de ses légitimes intérêts. »

En Allemagne, on a estimé qu'il n'y avait pas grande différence entre le projet tramé par le ministre français des affaires étrangères et quelques hommes d'Etat anglais au Maroc et le démembrement de la pauvre Pologne en 1772 et 1795. On considère que le débarquement de l'Empereur à Tanger

fut le premier pas pour déjouer cette intrigue. Et l'on pense même que notre adversaire éventuel envisageant l'éventualité d'une guerre, escomptait l'infériorité marquée de notre artillerie de campagne comparée à la sienne.

Le dîner en l'honneur de Moltke a eu lieu à l'occasion de l'inauguration du monument de celui-ci sur la Place Royale, à Berlin, tout près du palais de l'état-major où le grand stratège résida tant d'années et où il élaborait les plans qui contribuèrent à l'unité allemande. La cérémonie d'inauguration a revêtu un caractère exclusivement militaire, le monument ayant été érigé par le corps des officiers en activité et en inactivité de service. Le chef actuel de l'état-major, comte Schlieffen, depuis peu rétabli de la maladie qui l'empêcha de diriger les dernières manœuvres impériales, prononça le discours de fête, une véritable œuvre d'art, dont vous permettrez de vous reproduire, le cas échéant, dans une prochaine livraison, un court résumé.

Je dois ajouter, pour en revenir au toast de l'Empereur, que tout le monde est d'accord pour admettre que la guerre, si heureusement évitée, n'aurait pas été pour nous une promenade militaire dans le genre de celle de 1866. La campagne de 1870-71 aussi a été favorisée pour nous par la Providence, car certains épisodes peuvent être tenus avec raison pour des revers sérieux que nous avons éprouvés. En outre, le chassepot de 1866, supérieur à notre fusil à aiguille de 1841, nous a infligé d'énormes pertes. En 1905, cette circonstance se serait reproduite avec le canon Deport, aggravée du fait que les Français de 1870 ne connaissaient guère leur fusil, qu'ils manquaient aussi de routine dans le maniement de la mitrailleuse, tandis que ceux d'aujourd'hui sont brillamment versés dans la pratique du tir et de la tactique de leur excellente pièce. C'est à tort également que d'aucuns traitent l'Angleterre de quantité négligeable. Ils ne songent pas à l'incalculable dommage que l'Angleterre aurait pu causer à notre commerce maritime, qui prend rang immédiatement après le sien, tandis que notre flotte de guerre n'occupe que le 5^e ou le 6^e rang parmi les puissances navales. Une fois nos ports bloqués, il nous manquerait partie du blé indispensable pour l'entretien d'une armée de millions d'hommes. Espérons donc, dans l'intérêt de toute l'Europe, qu'aucunes ambitieuses machinations politiques ne provoqueront le fléau de la guerre.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Manœuvres de montagne dans le Tyrol. — Passage du massif Brenta dans le Tyrol. — Manœuvres impériales en Bohême. — Nouvelles dispositions organiques pour la landwehr autrichienne. — Passage de fleuve avec les radeaux-outres.

La chronique de juillet annonçait déjà (page 554) quelles manœuvres auraient lieu cette année-ci, manœuvres de montagne dans le rayon du

14^e corps, sous les ordres de l'archiduc Eugène, manœuvres impériales dans le sud de la Bohême.

L'ordre de bataille dans les manœuvres de montagne se rapprochant nécessairement beaucoup des dispositions de guerre, il ne faut pas attendre des rapports détaillés sur toutes les opérations. La polémique des journaux au sujet du caractère confidentiel que l'on a pu donner à ces manœuvres fût — disons-le de suite — singulièrement affaiblie par la présence du général italien Bisetti, hôte de l'empereur. C'est cet officier qui, aux manœuvres italiennes de 1903, commandait une division du parti nord, à proximité de la frontière tyrolienne.

Le sud du Tyrol a été souvent le théâtre obligé des opérations militaires et les suppositions données dans ces manœuvres devaient rappeler telle ou telle situation connue dans l'histoire de la guerre. Elles rappelèrent celles du commencement de mars 1797, et mirent aux prises un parti sud arrivé à Trente, tandis qu'un parti nord s'opposait à la marche adverse contre Bozen en tenant les vallées de la Noce et de Cembra.

Le *parti sud* (8^e division composée de 18 bataillons, 3 escadrons, 3 batteries de montagne, 4 batteries d'obusiers à écartement réduit, une subdivision de mitrailleurs de montagne, 3 compagnies de pionniers) était commandé par le Feldmarschalllieutenant Conrad von Hätzendorf¹, jeune général de 54 ans, à qui l'occasion de mettre ses théories en pratique était ainsi donnée, à la vérité dans un terrain très difficile.

Le *parti nord* (3^e division et 88^e brigade de chasseurs nationaux, soit 15 bataillons, 2 escadrons, 3 batteries de montagne, 4 batteries de canons de campagne à écartement réduit, une subdivision de mitrailleurs de montagne, 2 compagnies de pionniers) avait à sa tête le Feldmarschalllieutenant Schikofsky, commandant de la 44^e division de landwehr.

L'*infanterie* n'était que partiellement équipée pour la montagne. Un seul groupe du parti sud qui, dès le début, dût atteindre Bozol en passant le col de la Gagliarda fut équipé pour la montagne et muni de ses convois de bêtes de somme.

L'*artillerie* pourvue de pièces de montagne et de batteries de canons de campagne, à écartement réduit, était formée en régiments. Contrairement à ce qui avait été publié, les batteries d'obusiers de campagne ne se composèrent pas de divisions à 3 batteries, mais de régiments à 4 batteries. Ces obusiers d'une construction spéciale, entraient pour la première fois au service alpin ; ils furent attribués au parti sud, les canons au parti nord, tandis que l'artillerie de montagne était répartie également entre les deux camps.

La *cavalerie* du parti nord était formée par les chasseurs nationaux montés du Tyrol ; au parti sud se trouvait un groupe de 3 escadrons du 6^e de uhlans de landwehr.

¹ Connu et très apprécié en littérature sous le pseudonyme F. C. v. H.

Le *bataillon de pionniers de Linz* avec un équipage léger de ponts était également réparti entre les deux camps.

Chaque division disposait d'une *patrouille-télégraphiste d'infanterie* pouvant établir 72 km. de ligne télégraphique avec 3 appareils-stations et 3 stations de signaux optiques. Le personnel formait 3 groupes, 2 aux téléphones et un aux signaux optiques.

La *division de parc-munitions* qui, en réalité, disposerait de 200-300 bêtes de somme et la *division sanitaire de montagne* avec 116 bêtes de somme furent seulement marquées.

Quant à la *division de boulangerie* qui compte 10 unités de fours, elle ne fournit qu'une unité à chaque division. Le four peut livrer sur place et journalièrement 3000 rations de pain et la moitié les jours de marche; il est attelé à 4 chevaux; il comprend un train de 6 voitures pour le transport de la tente et des matières nécessaires à la fabrication du pain.

La *direction supérieure* de la manœuvre agissant d'après les directives de l'empereur était entre les mains du chef de l'état-major, Feldzeugmeister baron Beck, le même qui a dirigé depuis 1995 toutes les manœuvres impériales. Elle établit son quartier général sur le plateau Mendel, à Romeno et à Cavareno.

Le 26 août, jour initial des opérations, les troupes du parti nord se trouvèrent réunies dans le rayon Bozzana. Cles, Sarnonico, St-Michael avec deux bataillons et une batterie en arrière à Ober Lana et un bataillon à Bozol avec 4 bataillons et le reste des troupes au sud de Denno.

Le cadre de cette chronique ne me permet pas de pousser plus loin l'étude approfondie de ces manœuvres, qui firent ressortir les qualités des chefs à un haut degré; malheureusement, elles furent quelque peu gênées par la pluie qui, le deuxième jour, se mit à tomber à torrents.

Les mitrailleurs rendirent de notables services ainsi que la télégraphie sans fils, adaptée au service pratique, d'après les indications, tenues encore secrètes, d'un sous-officier du régiment des chemins de fer et télégraphes. L'héliographe eût aussi l'occasion de fonctionner.

* * *

La *Vedette* décrit une marche intéressante et difficile exécutée pendant ces manœuvres du Tyrol. La colonne forte de 3 bataillons du régiment d'infanterie 14, du 12^e bataillon de chasseurs, de la batterie de montagne n^o 6, et de 86 bêtes de somme quitta Lavis (vallée de l'Etsch) le 25 août et depuis Zambana (201 m.) gravit le Valmaneva par un chemin périlleux pour atteindre la route Fai-Andalo (1124 m.). La première partie de la colonne atteignit, par un brouillard très dense, la route Fai-Andalo à 8 h. 15 du matin, tandis que le bataillon de chasseurs s'arrêtait à Antalo, le 14^e régiment à Cavedago. La batterie de montagne par contre et le train des

bêtes de somme ne purent gravir la montagne ; il durent la contourner par Mezzolombardo et ne purent atteindre Antalo qu'à 7 h. 30 du soir ; le train des chasseurs n'arriva même qu'à 8 h. 45 à destination. Les cantonnements très défectueux et le temps déplorable empêchèrent la troupe de jouir convenablement du repos.

Le 26 août, la colonne entière continua sa marche sur Malga Flavona et Bozol.

La pluie avait fortement endommagé le chemin muletier qui par Malga spore grande (1867 m.) conduit au col de la Gagliarda (2266 m.) et de là à Malga Flavona (1865 m.) et à Bozol (1638 m.).

Arrivé dans la zone des forêts la colonne tomba dans un brouillard épais ; une pluie battante eût tôt fait de transformer le chemin en un torrent, malgré les travaux exécutés par les pionniers. Les tentes furent utilisées comme manteaux, mais ne purent résister à la pluie et furent transpercées. A 10 heures du matin, la tête atteignit Malga spore grande où se trouvait un seul chalet pouvant abriter 50 hommes au plus. Après une halte, la troupe se remit en marche ; elle arriva par un mauvais sentier au col de la Gagliarda où, battue par la pluie, elle dût avancer sur la neige tombée les jours précédents. C'est à 2 heures 30 du soir que le bataillon de chasseurs et une partie du 14^e régiment passaient à Malga Flavona et continuaient sur Bozol. A l'arrivée à l'étape sous un ciel plus clément, les tentes furent dressées et de grands feux de bivouac allumés.

A 6 heures, la batterie de montagne et le train n'étaient pas encore arrivés et pour comble, vers 7 heures, un orage d'une violence inouïe éteignit en peu de temps tous les feux, détruisit les cuisines préparées et emporta les tentes. Peu après 7 heures 30 la tempête tomba ; le bivouac fût remis en état.

Entre temps, la batterie avait suspendu sa marche à Malga spore grande. Le train des bêtes de somme, par contre, conduit par deux officiers éprouvés, arriva à 7 heures 30 au col de la Gagliarda où une halte fût jugée nécessaire. Grâce à l'énergie des officiers aucune perte de vie humaine ne fut à déplorer, mais sept des bêtes de somme tombèrent dans les endroits difficiles, dont l'une fût tuée sur le coup, et nombre d'autres se blessèrent et renversèrent leurs charges, perdant à tout jamais un précieux matériel.

A 8 heures 30, les premières bêtes de sommes arrivèrent au camp ; le reste rejoignit petit à petit dans la nuit. La troupe qui n'avait pas reçu de vivres depuis le matin, dût se contenter de quelques bribes délivrées à minuit, tous les vivres ayant été perdus ou détériorés par la pluie.

Le 28 août — jour de repos — les troupes restèrent dans leurs camps ; seul le train des bêtes de somme conduit par les deux officiers des vivres quittait Bozol à 7 heures du matin. Ce train devait se rendre dans la vallée de Tovel pour y toucher les vivres nécessaires pendant les manœuvres ;

mais là, 50 servants (Treiber) quittèrent la colonne avec leurs bêtes de somme, déclarant ne pouvoir continuer à subir de telles épreuves. Le 27, la troupe dût consommer les conserves de viande et le 28 toucher ses vivres elle-même.

Le 27 août, à 3 heures du soir, la batterie de montagne arrivait au camp, le matériel passablement endommagé et toutes les bêtes blessées.

Cette marche à juste titre remarquable et instructive, méritait d'attirer l'attention, d'autant plus qu'une partie des hommes n'était pas du Tirol.

* * *

Les manœuvres impériales dans la Bohême du Sud (4 — 7 septembre) englobèrent le même terrain déjà prévu pour l'année dernière au temps où les fortes sécheresses obligèrent à réduire toutes les grandes opérations. Ce terrain s'étend autour de la Wottawa, le premier grand affluent de la Moldau.

Pour les lecteurs qui n'ont pas la carte sous les yeux, nous pouvons limiter le champ de manœuvres en indiquant les localités qui se trouvent aux quatre points d'un rectangle comprenant de haut en bas Pisek et Wodnau, Strakonitz à l'est et Wolin à l'ouest.

Le quartier général établi au centre à Stekna logeait, ainsi que l'empereur, dans le château du prince de Windischgraetz; les officiers étrangers non loin de là, à Cejtitz.

Le terrain des manœuvres couvert de parcelles de forêt et d'étangs donnait un cachet intéressant aux opérations; la Wottawa, obstacle franchissable seulement sur des ponts, et son affluent de droite le Blanitz, augmentèrent encore les difficultés de cette contrée importante à tous les points de vue.

La tendance actuelle à faire manœuvrer des unités de guerre était apparemment recherchée par les dispositions prises. Les instances supérieures du commandement étaient au complet; les réservistes furent appelés en masse et les ravitaillements furent organisés sur le pied de guerre. La dotation en munitions d'exercice comportait 50 cartouches par fusil à répétition, 20 par carabine, 30 par fusil court à répétition, 3000 par mitrailleuse, 100 par canon, 96 par obusier. Un petit parc de munition suivait en outre chaque division.

Les divisions et les brigades indépendantes disposaient d'un établissement sanitaire de division à effectif réduit contenant des rafraîchissements et des filtres à eau. Les corps que nous avons vu fonctionner les années précédentes, tels que les patrouilles-télégraphistes d'infanterie et de cavalerie, les subdivisions du téléphone, les deux sections de ballon (cerf-volant et sphérique), les boulangeries de campagne roulantes et la poste de campagne, figurèrent de même, ainsi qu'un grand nombre de vélocipèdes, de motocyclettes et d'automobiles.

Citons encore les troupes qui prirent part aux manœuvres et qui au début étaient réparties de la façon suivante :

Parti nord (9^e corps):

Commandant : Feldmarschallieutenant von Latscher.

Troupes : 10^e division (13 bataillons, 3¹/₄ escadrons, 16 pièces), 29^e divisions (17 bataillons, 3 escadrons, 16 pièces), 26^e division landwehr (15 bataillons, 2 escadrons, 16 pièces), 9^e brigade cavalerie (12²/₄ escadrons, 4 mitrailleuses).

En outre :

- 2 régiments d'artillerie de corps,
- 1 régiment obusiers de campagne,
- 3 compagnies de pionniers.

Parti sud (8^e corps):

Commandant : Feldzeugmeister von Czibalka.

Troupes : 9^e division (14 bataillons, 3 escadrons, 16 pièces), 19^e division (15 bataillon, 3¹/₄ escadrons, 12 pièces), 10^e brigade cavalerie (10²/₄ escadrons, 4 mitrailleuses).

En outre :

- 2 régiments artillerie de corps à 16 pièces,
- 1 régiment obusiers de campagne à 16 pièces.

A partir du 5 septembre :

21^e division de landwehr (15 bataillons, 3¹/₄ escadrons, 16 pièces).

A partir du 6 septembre :

4^e division (17 bataillons, 2 escadrons, 16 pièces).

Ces deux corps étaient censés appartenir à deux armées venant l'une de Prague, l'autre de Vienne et marchant toutes deux sur la ligne Deutschbrod-Znaim.

Tandis que le parti sud manœvrera contre le flanc de l'armée ennemie, celle-ci détachera un corps (parti nord) chargé d'agir offensivement et de repousser cette attaque.

Ici encore, une carte serait nécessaire pour une étude plus détaillée des opérations, aussi ne signalerons-nous que le transport par chemin de fer de la 4^e division à Wodnau sur le champ de bataille en 22 heures et par 17 trains (5 — 6 septembre), un transport rapidement et parfaitement exécuté.

Les manœuvres jugées au point de vue tactique ont donné lieu aux meilleures appréciations. Les dispositions prises laissent pourtant admettre que, quoique basées sur une supposition de guerre évidente, elles conduiraient petit à petit au schéma. Les deux adversaires sont la plupart du temps d'égale force numérique, ils disposent d'une cavalerie égale en effectif et le

dernier jour le parti numériquement le plus faible se trouve devoir occuper une position qu'il défendra en passant à la contre attaque ¹.

Il serait indiqué d'essayer une fois de laisser le combat se dérouler sans fixer de ligne de démarcation; comme aussi de tenir compte des pertes pour ne pas permettre qu'après une grande bataille les unités reprennent l'action avec leurs effectifs complets.

L'infanterie devrait chercher à mettre en ligne l'effectif de guerre avec tous les trains et autres institutions. C'est alors que les fronts normaux se prendraient d'eux-mêmes: il ne serait plus nécessaire de faire entrer de nouvelles unités pour compléter, doubler ou prolonger les fronts et une réserve suffisante pourrait être tenue à disposition du commandement.

Le même inconvénient existe dans la cavalerie où les escadrons qui devraient être à l'effectif normal ne mettent guère plus de cent cavaliers en ligne.

L'infanterie comme la cavalerie voient avec ces faibles unités leur service d'exploration et d'avant-postes considérablement augmenté au détriment des forces physiques des soldats.

Une innovation a été les escadrons de réserve comme cavalerie divisionnaire. Les escadrons forts de 140 cavaliers environ se montrèrent parfaitement aptes à leur service.

La subsistance destinée aux troupes fût distribuée d'une façon régulière; seuls les patrouilleurs, estafettes, etc., eurent à souffrir et maintes fois ne purent recevoir leurs vivres. Le bon service des subsistances contribua en une certaine mesure au maintien d'un état de santé très satisfaisant. Sur un total de 71,000 hommes, le nombre des malades ne dépassa jamais 420, soit le 6 ‰. Malgré les grandes exigences imposées aux chevaux, il n'y en eut jamais plus de 165 invalides sur 11,250.

La transmission des ordres et des rapports et les transports divers furent beaucoup facilités par les automobiles, motocyclettes et camions-automobiles. Le train mécanique se servit de deux modèles.

Les camions-automobiles fonctionnèrent du 21 août au 6 septembre, à la complète satisfaction des intendances: ils peuvent rouler pendant environ trois semaines, couvrant 40 à 70 km. journallement, avec des charges de 50 à 60 quintaux métriques. Aucun accident ne s'étant produit, il est évident que ce nouveau moyen de transport est appelé à fonctionner régulièrement à l'avenir.

Remarquons encore que les ordres de bataille avaient introduit pour

¹ Ce fait se vérifie aussi en Suisse et point n'est besoin d'insister. N'oblige-t-on pas la division de manœuvre à évoluer dans un terrain restreint et ne force-t-on pas le corps d'armée à manœuvrer à proximité de la place du défilé? Il serait temps de rendre à ces corps de troupe leur liberté d'action en commençant les manœuvres par le défilé. (Note du traducteur).

chacun des corps en présence, deux régiments d'artillerie de corps et un régiment d'obusiers de campagne. Ce fait correspond à l'idée d'augmenter, comme dans les autres pays, le nombre des pièces attribuées au corps d'armée.

Cette masse d'artillerie doit être, pour le commandant de corps, le réservoir d'où il tirera les pièces à répartir aux différentes colonnes.

* * *

La « Vedette » a vu dans cet emploi de l'artillerie un sujet d'étude propre à éveiller l'attention des lecteurs.

Il s'agissait de déterminer jusqu'à quel point la dotation d'une brigade d'artillerie par division (deux régiments) pouvait se justifier et rendre les services attendus.

Pour ce qui concerne la répartition de l'artillerie dans la marche, il faut noter de suite que l'emploi *simultané* de cette artillerie sous les ordres du brigadier n'est guère facile, surtout si la division avance en plusieurs colonnes.

La batterie d'avant-garde n'a plus été détachée comme c'était la coutume jusqu'à ce jour ; un régiment entier était attaché à la troupe principale d'une colonne et marchait dans la règle très en avant, derrière le bataillon de tête ou à la suite du premier régiment. Ce dispositif fût jugé plusieurs fois défectueux, parce que le régiment se trouvait déjà trop en avant pour occuper la position de feu choisie par le commandant. L'artillerie prenait alors position à proximité des tirailleurs, négligeant toutes les précautions prévues dans une mise en batterie et tombant souvent directement sous le feu des tirailleurs ennemis. D'autre part, si un régiment se trouvait avec une des colonnes secondaires de la division, cette colonne perdait souvent par cette nombreuse artillerie sa liberté d'action, elle paraissait être le soutien de l'artillerie et le soin qu'elle prenait pour la garder, restreignait ses moyens. Là encore, la mise en batterie s'opérait dans des conditions défavorables, comme dans la colonne principale.

Il est impossible au brigadier d'employer toute son artillerie d'après un plan étudié, si un régiment accompagne une colonne secondaire, et d'un autre côté, ce régiment gêne et la marche et le déploiement initial de la colonne.

La conclusion serait donc que les deux régiments d'artillerie devraient marcher avec la colonne principale ; les colonnes secondaires ne devant disposer que de batteries isolées.

La question déjà touchée d'une artillerie d'avant-garde devrait se résoudre en général par la dotation aux troupes d'avant-garde de quelques batteries. Ces batteries placées à couvert peuvent tromper l'adversaire qui distingue souvent trop tard le nombre de pièces qu'il a devant lui. Si l'ad-

versaïre répond au feu de ces batteries d'avant-garde, la mise en position du reste de l'artillerie trouve ainsi une excellente base appuyée par la décision que prendra le commandant supérieur.

Ce que la *Vedette* a rapporté des manœuvres allemandes où souvent des pièces comme des caissons ne se protégèrent pas suffisamment contre les vues de l'ennemi et présentèrent ainsi un excellent but au feu, est aussi vrai pour nos manœuvres de Bohême. Ce fût surtout le cas pour les régiments d'artillerie placés très en avant et obligés d'occuper la première position venue.

Pour arriver à déterminer l'emploi rationnel de l'artillerie, il faut en premier lieu que les patrouilles d'exploration rapportent des indications suffisantes qui permettent au chef de l'artillerie de placer ses pièces et d'en obtenir l'effet voulu.

* * *

Le capitaine de pionniers Ungermann a découvert un appareil ingénieux pour le passage des rivières. Cet engin expérimenté déjà l'année dernière donna de bons résultats. Le système est très simple et permet à des patrouilles d'infanterie (trois à six hommes) de passer en une demi-heure un fleuve large de 100 m. L'équipement et l'habillement du fantassin sont enroulés sous forme de corps flottant et reliés entre eux par le fusil-bayonnette; ils forment des radeaux-ancres (ballon flößen) qui peuvent être tirés par une petite ficelle. Une description détaillée a été donnée par l'inventeur dans le dernier cahier des « Mitteilungen des technischen Militär-Komitees.

* * *

En terminant, nous corrigerons quelques erreurs qui se sont glissées dans nos dernières chroniques. Dans la livraison de juillet, page 554, où il est question des maîtres d'armes (Waffenmeister) qui remplacent les armuriers (Büchsenmacher), il s'agit d'un changement qui concerne seulement la landwehr autrichienne, les autres fractions de l'armée disposant de ces spécialités depuis longtemps.

Dans la livraison de mai, page 393, treizième ligne à partir du bas, au lieu de Marodny, lire Narodny, et à la page 395, seizième ligne à partir du bas, au lieu de Rosenbery il faut entendre Rosenberg. Ce XIII^e corps, dont il est ici question, a, dans l'espace de trois semaines, perdu ses commandants d'une façon inattendue. Le Feldzeugmeister baron Klobus fût pensionné; son successeur le Feldmarschalllieutenant Orsini-Rosenberg tomba foudroyé d'un coup d'apoplexie lors d'une inspection et le F. M. L. divisionnaire baron Malowetz, nommé commandant du corps, mourut avant d'entrer en fonctions des suites d'une maladie de cœur.

En ce moment c'est le F. M. L. comte Anersperg, auparavant divisionnaire de cavalerie à Javoslan, qui commande heureusement le XIII^e corps.

Le commandant du X^e corps, dont il a été question à la même page 395, F. Z. M. von Horsetzky a été mis à la retraite par suite d'une grave maladie et son remplaçant a été désigné dans la personne du F. M. L. von Prins, chef de la 1^{re} section au ministère de la guerre.

CHRONIQUE BELGE.

(*De notre correspondant particulier.*)

Encore les travaux d'Anvers. — Nos règlements militaires. — La question du nouveau canon de campagne. — La réforme de l'enseignement gymnastique.

Dans ma dernière chronique, j'ai exposé les grandes lignes du projet de réfection du port et de la place d'Anvers. Comme je l'ai annoncé, les palabres ont été fort vives entre partisans et adversaires du gouvernement, si bien que la discussion commencée à la Chambre le 11 juillet, fut brusquement interrompue le 26 du même mois, par l'ajournement du Parlement, afin de permettre une étude plus complète des plans déposés. Il faut dire que le Ministère tendait visiblement à esquiver la discussion de ses projets en emportant le vote d'enthousiasme. Malheureusement ou heureusement, de nombreux députés, et des plus notables, ne voulurent pas engager le pays dans des dépenses aussi extraordinaires, approchant le demi-milliard, et courir le risque de gâter notre Escaut maritime par une coupure que des techniciens de grand mérite considèrent comme dangereuse. De même, au point de vue *fortificatif*, il s'éleva des doutes sérieux au sujet de la valeur technique des tracés préconisés.

L'opposition contre les vues du gouvernement a crû graduellement, tant pour les travaux maritimes que pour les fortifications, que des hommes compétents ont critiqués scientifiquement, avec le vif désir d'élucider ces épineux problèmes.

Concernant la réfection de la forteresse, on a relevé les contradictions nombreuses qui existaient entre les conclusions de la commission militaire de 1900, et le programme actuel du gouvernement présenté soi-disant sous le couvert de l'autorité de cette commission. En effet, celle-ci voulait une *enceinte de siège*, alors que le ministre de la guerre se contente présentement, sans dire pourquoi, d'une simple *enceinte de sûreté*, ce qui est tout l'opposé.

L'exécuteur testamentaire du général Brialmont M. van de Venne, membre de la Chambre, publie deux mémoires posthumes de l'illustre ingénieur sur la réfection de la place d'Anvers, et l'on peut caractériser de la manière

suivante les divergences existant entre les projets du gouvernement et ceux du général Brialmont.

Ligne avancée. — Sur la rive droite de l'Escaut, l'étendue du camp retranché peut être considérée comme à peu près identique. La question de la valeur technique des ouvrages étant réservée, les deux projets admettent une ligne de forts avancés établie avec des intervalles de 4000 mètres environ, soutenus par des fortins ou redoutes intermédiaires.

Sur la rive gauche, le projet du gouvernement se distingue de celui du général Brialmont en ce que celui-ci se contente d'y créer, par un seul fort complémentaire, une tête de pont pour mettre la ville à l'abri du bombardement : tandis que les généraux Docteur et Liénart, préconisent une ceinture de forts semblables à ceux de la rive droite.

Le général Brialmont reconnaît d'ailleurs implicitement que, si l'on prolongeait la ligne avancée sur la rive gauche en construisant sur cette dernière une ligne complète de forts réunis par une route militaire, on protégerait mieux encore la ville contre l'établissement des batteries de bombardement de ce côté ; toutefois, ajoute-t-il, l'adoption de ces propositions entraînerait un surcroît de dépenses qui ne serait pas justifié.

Mais où la divergence éclate d'une manière accusée entre les idées du général Brialmont et celles du général Docteur, rapporteur de la commission militaire et actuellement inspecteur général du génie, c'est dans la définition du rôle dévolu à la ligne avancée.

Dans son rapport à la sous-commission militaire, le général Docteur dit : *La ligne principale est celle qui met la place à l'abri du bombardement ; c'est sur cette ligne que doit se concentrer la résistance de l'assiégé. Il doit y résister jusqu'à la dernière limite de ses forces, car aucune autre ligne ne peut empêcher que la ville soit bombardée. Il en résulte que la première ligne doit être plus fortement constituée que la deuxième.*

Le général Brialmont s'inscrit en faux contre l'application d'un tel principe à une place de guerre comme Anvers, qui n'est pas susceptible d'être bloquée. Il déclare, comme il l'a toujours soutenu, que des deux éléments qui composent notre réduit, c'est l'enceinte qui se prête incomparablement mieux, et dans tous les cas, à une défense prolongée.

D'après cela donc, *l'enceinte est la ligne principale de défense*, et le général Brialmont rappelle qu'il est resté d'accord sur ce point avec les commissions de 1858 et de 1859.

Enceinte. — Le général Brialmont a toujours été d'avis qu'Anvers, dernier réduit de notre défense, devait posséder une *enceinte de siège*. Il a émis la même opinion au sujet de Copenhague, de Bucarest et de Paris. Pour cette dernière forteresse, il a demandé qu'on substituât à l'enceinte actuelle, une *enceinte plus large, organisée pour la défense intérieure*.

Le général Liénart, d'après ses déclarations à la commission militaire

mixte, disait que son enceinte ne constituerait pas une simple enceinte de sûreté, mais qu'elle pourrait, le cas échéant, *soutenir un siège en règle*. La commission militaire a déclaré à l'unanimité que les deux lignes, l'enceinte et les forts avancés, devaient être à même de résister à un siège pied à pied. Or, le gouvernement présente actuellement une *simple enceinte de sûreté*, dont le rôle serait uniquement de protéger la ville contre les attaques par surprise et les coups de main.

Vous savez que les anciens forts sur la rive droite seront renforcés, munis de coupoles et reliés par des courtines défensives. Sur la rive gauche, les forts ainsi que la digue défensive seront également renforcés, de manière à y constituer une enceinte.

Il est certain que cette grande enceinte dégagera la ville pour de longs siècles. L'enceinte Brialmont, au contraire, conserve le secours des inondations et se relie aux fronts inondables actuels d'Anvers, pour laisser certains faubourgs en dehors de la ville et réaliser ainsi une notable économie.

La partie de l'enceinte non couverte par l'inondation doit, dans l'esprit du général Brialmont, offrir une résistance telle, que l'ennemi ne puisse s'en emparer que par une attaque pied à pied.

Notre conviction est que c'est au noyau Brialmont que doivent aller les préférences, parce que c'est une *enceinte de siège*, parce que le pays ne doit reculer devant aucun sacrifice d'argent pour donner à la place d'Anvers son maximum de puissance et une capacité de résistance indéfinie.

Malheureusement, il est fort probable que cette résolution, la plus rationnelle, ne sera pas adoptée.

Devant l'opposition de certains députés, et dans un but d'apaisement, le ministre de la guerre consentit au déclassement pur et simple de la place de Termonde qui venait d'être déclarée l'indispensable annexe d'Anvers ; en outre, il recula la partie occidentale de la ligne des forts.

Tel qu'il deviendra à la suite de ces transformations, le projet de ligne avancée comprendra 23 forts et 18 redoutes, soit 41 ouvrages dont le développement périmétrique comprendra environ 110 kilomètres ayant un rayon moyen de 15 à 20 km. comptés du centre de la ville. Paris seul dépasse ce périmètre avec 125 km. ; Reims et Lyon n'ont que 60 km., Strasbourg 53, Lille 51, Belfort 46, Toul et Kœnigsberg 43, Epinal 42, Cologne 40.

L'enceinte constituée par les anciens forts réunis par des courtines défensives, aura une circonférence de 40 km. Le noyau de Paris n'a que 34 km. de pourtour, et celui des autres grandes places de l'Europe : Lyon, Metz, Strasbourg, Lille, ne dépasse pas 8 à 12 km.

La commission militaire avait démontré que la défense du pays exigeait 225 000 hommes ; le gouvernement déclare que 180 000 lui suffisent, et des hommes compétents, notamment le général en retraite Dujardin et la Bel-

gique militaire ont prouvé que nous n'en avons pas besoin de plus de 146 à 150 mille.

L'enceinte du gouvernement que le général Brialmont avait estimée à 60 millions est évaluée par une note du ministre à 11 millions. La réfection des anciens forts, évaluée à 11 millions par l'ancien inspecteur général du génie tombe à 3 ½ millions.

Le Parlement vient de reprendre ses travaux et tous les discours des membres opposants les plus influents et les plus justement considérés de la majorité, tendent à montrer la faiblesse, l'incohérence même des projets du gouvernement, l'insuffisance des études préalables.

Comment sortir de cet imbroglio ? Tout cela ne présage rien de bon. Ce seront les intérêts de l'armée, de la défense du pays qui seront lésés ; le port d'Anvers deviendra bientôt insuffisant si on ne lui donne pas immédiatement de nouveaux kilomètres de quais.

Pour le problème maritime, il est certain qu'une proposition transactionnelle interviendra. Elle a été faite par un ingénieur distingué, professeur à l'Université de Louvain, et préconise la construction immédiate d'un bassin-canal qui fournira dans le plus bref délai des quais en eau profonde suffisants pour faire face aux nécessités du commerce pendant un demi-siècle.

La grande coupure sera ajournée et ne sera probablement jamais exécutée. La solution définitive consistera à établir des quais sur la rive gauche de l'Escaut et à les continuer vers le nord comme ceux de la rive droite, aussi loin que possible.

Pour la position fortifiée, une proposition transactionnelle a été présentée par la *Belgique militaire*. Elle consiste dans la remise à l'étude de la ligne avancée et dans la construction *immédiate* de l'enceinte de siège Brialmont, afin de permettre à bref délai le démantèlement de la vieille enceinte. Plût à nos hommes d'état qu'ils puissent la faire prévaloir. Je vous en reparlerai.

* * *

La *Revue militaire suisse* informe que l'on procède à la revision du règlement d'exercice de l'infanterie suisse, afin de le mettre en harmonie avec le service en campagne et l'instruction pour le tir. Chez nous, la *Belgique militaire* avait réclamé la même chose depuis un an ou deux ; elle vient d'obtenir satisfaction. Une commission a été nommée à Anvers, pour effectuer ce travail qui devra être terminé pour le 31 décembre 1906. Le règlement de tir, comme vos lecteurs le savent, a été entièrement refondu et a procuré une quasi unanime satisfaction ; le règlement de la cavalerie a donné lieu, dans les cercles compétents, à peu de critiques. Malheureusement, notre règlement sur le service en campagne est provisoire depuis 1893, et l'on n'ose y toucher. Cette instruction contient des parties restées

excellentes, mais d'autres, l'attaque et la défense des places, le combat surtout, devraient être complètement remaniées.

Le malheur, c'est que le Belge est trop enclin à copier l'étranger; certaines parties de nos instructions et règlements, le service en campagne, l'ancien règlement de tir et le règlement de manœuvres actuel sont la transposition et parfois la copie textuelle des règlements étrangers.

Espérons que la nouvelle commission de revision, présidée par un homme éminent, le général Timmermans, et fort bien composée, évitera cet écueil. Tout en examinant les règlements de nos voisins, en empruntant ce qu'ils ont de bon pour nous, il est désirable, essentiel même, que les prescriptions adoptées cadrent avec l'organisation et l'esprit de l'armée nationale.

* * *

Les journaux belges se sont fort émus d'une information adressée de Londres à un journal de Paris, d'après laquelle le concours de matériels de campagne à tir rapide ayant pris fin, la commission chargée des essais aurait proposé l'adoption de la pièce de 7,5 du type Saint-Chamond. L'article tendancieux ajoutait que cet avis ne serait sans doute pas respecté, et que, grâce à des influences diplomatiques, ce serait la pièce de la firme concurrente qui servirait de modèle pour le nouvel armement de notre artillerie de campagne.

D'autre part, un journal de Bruxelles a annoncé que le matériel Krupp avait remporté la victoire définitive, à la suite des expériences effectuées par les 31^e et 32^e batteries du 4^e régiment d'artillerie, à Louvain.

Tous ces racontars n'ont pas tardé à être démentis; en effet, aucune décision n'a pu être prise jusqu'à présent quant au choix à faire entre les deux matériels en présence. Le rapport relatif aux essais tactiques et de roulage ne parviendra au département de la guerre que vers la fin de l'année, après avoir suivi la filière hiérarchique : commandant de batterie, de groupe, régiment, artillerie divisionnaire, commandant de la division d'armée.

Le rapport technique émanant de la commission d'expériences de Braschaet doit être envoyé également au ministre. Le moment n'est donc pas encore venu où le général Cousebaut d'Alkemade pourra se prononcer définitivement sur cette importante question.

D'après les bruits les plus accrédités, il semble cependant que si le matériel St-Chamond s'est montré un peu supérieur à celui de son concurrent aux épreuves balistiques, le Krupp l'a emporté en service tactique. Il est très probable que le classement se terminera en ex-quo. La décision relative à celui des deux matériels qui mériterait la préférence ne sera donc connue que dans le courant de 1906. En attendant, le silence le plus strict est gardé à ce sujet.

Au premier concours de 1903 participèrent les matériels suivants : une pièce du type à recul du canon sur l'affût de chacun des systèmes Cockerill-Nordenfelt, Ehrhardt, St-Chamond, Krupp et Skoda ; de plus, une pièce de la batterie à type rigide Cockerill-Nordenfelt, batterie qui avait été mise en usage au 3^e régiment d'artillerie, notamment pendant les grandes manœuvres de 1900 dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Tous ces canons arrivèrent vers le 15 septembre 1903 au polygone de Brasschaet et furent soumis pendant tout l'hiver à une multitude d'essais de tout genre. A la suite de ces expériences, la commission de Brasschaet reconnut « à l'unanimité » la supériorité des matériels Saint-Chamond et Krupp, sur tous les autres, sans toutefois accorder de préférence à l'un ou à l'autre. Sur la proposition de cette commission, la construction d'une batterie de chacun de ces deux types fut décidée et deux batteries montées (les 31^e et 32^e) furent armées d'une batterie type. Ces deux batteries firent pendant deux mois de l'hiver 1904 (février et mars) des épreuves de roulage et de tir, et elles participèrent durant l'été de cette année aux périodes de tir durant quinze jours. Les deux batteries d'essai ont effectué au total plus de 3000 kilomètres de roulage chacune et tiré plus de 1000 coups par batterie.

Il faut reconnaître que les expériences comparatives se sont faites avec une impartialité à laquelle tout le monde rend hommage, y compris les constructeurs rivaux.

Des députés, avec raison, ont signalé à la Chambre, la lenteur des essais et la situation critique dans laquelle se trouve actuellement l'artillerie belge. Il est vrai que le mieux est l'ennemi du bien et que des épreuves trop longues présentent de graves inconvénients. Le ministre serait bien inspiré s'il pressait l'examen des rapports, de manière à prendre une décision dans le plus bref délai. On doit considérer ici qu'il faudra encore bien trois années avant que le matériel soit construit et remis aux batteries. Nous ferons chose sage à ce propos, de prendre exemple de la célérité que les Suisses ont mise à résoudre ce problème.

* * *

La question de la gymnastique est à l'ordre du jour dans tous les pays. Il faut reconnaître qu'elle exerce une influence puissante sur le développement des nations et qu'elle est un facteur important, essentiel, de l'éducation militaire dans les pays à court terme de service, surtout, où il est vivement désirable que les recrues arrivent sous les drapeaux ayant déjà reçu des notions sérieuses de tir et suffisamment assouplis pour supporter aisément les fatigues de l'instruction et du service militaire. L'importance de l'enseignement des exercices physiques, tant dans les écoles qu'à l'armée, pour développer la vigueur et l'endurance, exalter les qualités morales, tremper les caractères, fortifier la santé et inculquer le sentiment de la discipline,

n'est plus contestée par personne aujourd'hui et n'a pas besoin de démonstration.

L'expérience a prouvé que les procédés empiriques, généralement en usage dans les écoles de notre pays, codifiés et mis en vigueur dans l'armée par le règlement de 1896, ne répondaient que très imparfaitement au but que l'on était en droit d'en attendre pour le développement et l'assouplissement du corps humain. Cette infériorité provenait de ce que les méthodes n'étaient basées sur aucun principe scientifique. Aussi les jeunes gens arrivent-ils généralement très peu dégourdis sous les drapeaux. Par contre, dans les pays où la méthode éducative est appliquée, la taille moyenne des jeunes gens augmente en proportion de sa diffusion dans les écoles, et le chiffre des inaptes au service pour incapacité physique diminue dans la même proportion. En Suède, la taille moyenne a augmenté de plus de deux centimètres, et le chiffre des inaptes a diminué environ de moitié en vingt-cinq ans.

Le règlement belge méconnaissait l'action psychologique des exercices, en ne contribuant pas à exalter et à développer, par des jeux et des sports d'application judicieusement appropriés, le caractère et les facultés morales de l'homme.

Le capitaine commandant adjoint d'état-major Lefèbure fut envoyé, en 1898, en mission à Stockholm par notre gouvernement, afin d'étudier la méthode de gymnastique suédoise. Cet officier séjourna une année en Suède où il suivit les cours du célèbre Institut central et royal de gymnastique de Stockholm. Au début de 1902, le département de la guerre belge adopta la gymnastique éducative pour l'armée. Les idées du commandant Lefèbure furent défendues dans un premier ouvrage général : *L'éducation physique en Suède*, destiné à convaincre la nation de la nécessité et de l'urgence impérieuse de rénover les méthodes empiriques de gymnastique en vigueur en Belgique. Cet ouvrage eût un très grand retentissement dans les milieux pédagogiques.

Le vaillant propagandiste vient de publier un second ouvrage : *La Méthode de gymnastique éducative*, qui constitue le complément pratique du précédent. C'est le résumé du cours professé depuis trois années à l'école dont le commandant Lefèbure a la direction. Il comprend la description détaillée de tous les exercices de la méthode, avec indication de leurs conditions d'exécution; leur compréhension est facilitée par de nombreuses vignettes. Le livre comporte 250 pages et 5 tableaux; il est complété par 4 plans de salle et des engins, ainsi que par 25 leçons progressives de gymnastique éducative.

Si l'ancienne méthode de gymnastique est condamnée, il s'en faut cependant que le système suédois ait rallié tout le monde. D'aucuns lui trouvent de graves défauts : son exclusivisme et son action incomplète de tonicité

sur les muscles, c'est-à-dire précisément ce que les militaires ont le plus besoin à côté d'autres qualités plus indispensables que des méthodes différentes donnent également sinon mieux. La Fédération belge de gymnastique a de tout temps combattu l'introduction de la gymnastique suédoise en Belgique, et le président de cette Fédération déclare dans un journal de la capitale, que les gymnastes belges voient avec joie les savants se ranger enfin à leur avis.

Au congrès mondial à Mons, et à deux autres congrès tenus cette année, des hommes compétents ont fait ressortir que la gymnastique suédoise ne répond pas aux exigences de la pratique et de la science. A Mons, par 64 voix contre 8, le congrès a adopté « comme base scientifique de l'éducation physique, les données de la science pédagogique et de la science physiologique, » refusant une addition favorable au principe de Ling.

Dans la *Revue scientifique*, le chef de l'école expérimentale scientifique tend à montrer la vacuité de l'école suédoise, soi-disant rationnelle, mais qu'il déclare absolue, exclusive et sectaire, insuffisante et prétentieuse.

Quoi qu'il en soit, pour le moment, nous aurons prochainement ici une solution officielle du différend. En effet, le gouvernement belge vient de nommer un jury composé de militaires, de médecins et de gymnastes spécialistes, pour décerner le prix du roi (25 000 francs), mis au concours en 1903 et consistant à répondre à la question suivante ; « Manière d'introduire dans nos établissements d'instruction publique l'enseignement et la pratique des exercices corporels qui, surtout dans un pays libre, sont indispensables pour soutenir et développer la vigueur de la jeunesse. »

Je vous tiendrai au courant des événements.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Circulaires ministérielles. — Les officiers de réserve. — La défense nationale.
— L'officier russe dans les livres et les Revues. — La balle D.

Comme je le disais, le mois passé, M. Maurice Berteaux inonde l'armée de circulaires plus belles les unes que les autres, dans lesquelles il recommande de bien recevoir les recrues, de les bien traiter, de leur adresser d'encourageantes paroles, de leur offrir de bons repas, et — en un mot — de leur dorer autant que possible la pilule. Ces injonctions n'ont pas été sans provoquer quelques railleries, fût-ce celle du caricaturiste qui représente un officier recevant un jeune soldat à la grille de la caserne et l'accueillant par ces mots affectueux et comminatoires : « Vous entrez dans une grande famille, mon bon ami. Mais, dans cette famille, quand on a les

cheveux longs, on couche à la *boîte*. » Et cette apostrophe me rappelle le traditionnel discours des colonels d'artillerie au repas de la Sainte-Barbe : « Buvez ferme, mes enfants, et amusez-vous tant que vous voudrez. Une fois n'est pas coutume. D'ailleurs, des patrouilles parcourront la ville, et je fourrerai au bloc tous ceux qu'elles ramèneront les ayant rencontrés en tenue irrégulière ou faisant du tapage ».

En ce temps d'éducation morale, il me paraît quelque peu contraire à la dignité du citoyen de lui dissimuler sous des cajoleries ce qu'il y a d'austère dans l'accomplissement du devoir militaire, qui est un devoir civique, le premier de tous. C'est bon, lorsqu'on s'adresse à des enfants (et encore !) de masquer par du sucre l'amertume du remède à avaler. Il est puéril et presque déloyal d'amorcer par des repas succulents (relativement succulents, bien entendu), des jeunes gens dont l'ordinaire sera d'autant plus maigre, par la suite, qu'on aura davantage dépensé pour ces agapes initiales. Pour ma part, j'ai toujours vu les recrues avaler de bon cœur (et de bon appétit) les premières gamelles. On a toujours faim au début. Et la faim est le meilleur des assaisonnements. Ce n'est qu'à la longue qu'on se lasse de la monotonie du menu et qu'on souffre de l'inhabileté des cuisiniers.

Bref, toute la littérature officielle de ces derniers temps me paraît émaner d'une certaine sensiblerie humanitaire qui a du succès, je n'en disconviens pas, mais qui me plaît médiocrement.

Je goûte davantage la circulaire que voici :

« Les officiers de réserve et de l'armée territoriale sont autorisés à se présenter en uniforme à toutes les revues, réunions, fêtes, cérémonies officielles et non officielles, à l'exception des réunions publiques ou privées ayant un caractère politique ou électoral.

» Ils ne doivent jamais revêtir leur uniforme dans l'exercice de leur profession.

» Le port de l'uniforme est obligatoire toutes les fois qu'ils sont convoqués par l'autorité militaire pour raisons de service et lorsqu'ils assistent aux séances d'une école d'instruction. Toutefois, l'autorité militaire peut autoriser, si elle le juge utile, les officiers de réserve et de l'armée territoriale à assister en tenue civile à certaines conférences et même à certains exercices de cadres.

» Lorsqu'ils revêtent leurs uniformes, ces officiers doivent toujours être en tenue régulière.

» En cas d'abus ou de tenue irrégulière, la faculté de porter la tenue en dehors du service pourra être interdite par l'autorité militaire aux officiers signalés à son attention. »

On cherche à retenir les officiers de réserve ou à les attirer. Leur cadre est en déficit : il manque 10,000 de ces officiers, en nombre rond. On espère

que la nouvelle loi aidera à combler le gros vide ; mais on n'espère pas arriver à atteindre l'effectif nécessaire. Aussi cherche-t-on à y employer des moyens divers. En particulier, on travaille à obtenir des compagnies de chemin de fer qu'elles accordent aux officiers de seconde ligne la faculté de voyager au quart du tarif normal, faveur dont jouissent leurs camarades de l'armée active. Mais les compagnies se font tirer l'oreille . . . et on ne peut rien leur tirer d'autre. Elles sentent bien que tous les voyageurs de commerce tâcheraient d'arriver à l'épaulette, dans l'intérêt presque unique de leur profession. On voit bien ce qu'elles y perdraient. On voit moins ce que l'Etat y gagnerait. Il aurait la quantité dont il a besoin, mais il n'obtiendrait pas la qualité, car il ne saurait vraiment compter sur la vocation militaire de gens déterminés par l'appât du lucre à accepter un grade. On va nous parlant de la grandeur de la profession des armes, du désintéressement qu'elle suppose chez ceux qui s'y adonnent, et, par une contradiction étrange, on fait appel à ce qu'il y a en eux de mercantile.

Je préfère qu'on s'adresse à leur amour de l'uniforme, encore qu'il y ait beaucoup à dire sur ce point et qu'on puisse trouver contradictoire aussi le désir que manifestent les professionnels de se mettre « en civil » et celui que témoignent les autres de se mettre « en tenue ». Toujours est-il que l'armée doit voir d'un bon œil qu'on montre quelque fierté à porter le sabre. J'ai conté ici même qu'un officier supérieur en retraite, appelé à présider une distribution de prix dans une école communale, avait demandé au gouverneur militaire de Paris l'autorisation d'endosser la tunique pour cette occasion. Le général Faure Biguet refusa, alléguant que ce n'était pas au militaire que la place avait été offerte, mais au délégué cantonal, et que l'uniforme n'avait rien à faire en l'occurrence. Si, il avait un rôle à jouer : il avait à rehausser de ses dorures l'éclat de la solennité ; il avait surtout à montrer que le régiment veut vivre en bons termes avec l'école, que le militaire ne craint pas de frayer avec la population, et que de vieux chefs de bataillon croient ne pas déroger en s'occupant de l'instruction des enfants du peuple. A cette heure où on parle tant d'unir l'armée et la nation, il est opportun de profiter des occasions qui se présentent de pratiquer et de manifester cette union.

M. Berteaux n'y a peut-être pas songé en signant la circulaire que je viens de reproduire. Celle-ci n'en est pas moins la bienvenue si elle a pour effet de répondre à un certain sentiment cocardier qui n'est nulle part mieux à sa place que dans le cœur des officiers, qu'ils appartiennent à l'armée active ou à la réserve. Il est certain que c'est une force pour un pays d'avoir le culte de l'uniforme, comme en Autriche où on a vu le président de la Chambre mettre son dolman de colonel pour monter au fauteuil et où les sous-lieutenants de réserve n'ont rien de plus pressé que de se mettre en tenue, au sortir de leur bureau, pour aller se promener au Prater.

Il est tout naturel que le ministre de la guerre cherche à tirer profit du mouvement de chauvinisme que les récents événements ont provoqué chez nous. La crise du patriotisme aura été bienfaisante : elle a rendu à la France le sentiment du devoir civique. Pourvu que ça dure ! comme disait Mme Lœtitia.

Les affaires marocaines, les dangers de guerre que nous avons courus, ont suscité des articles sensationnels dans lesquels est révélée au pays l'insuffisance de préparation de notre armée.

Après l'enquête de M. Louis Latapie, dans la *Liberté*, sur l'état navrant de notre frontière nord-est, voici, dans le *Matin*, des articles non moins inquiétants de M. de Lanessan, ancien ministre de la marine dans le cabinet Waldeck Rousseau. La situation qu'il nous dépeint ne laisse pas d'être terrifiante. Il nous représente comme incapables de résister à une agression soudaine. Nos troupes de couverture ne sont pas au complet : celles de l'Allemagne y sont. Nos ouvrages de fortification n'ont aucune force de résistance ; ils tomberaient au premier coup de canon. La ville de Nancy, qui n'est pas gardée, serait envahie dès le début des hostilités, sans coup férir, entourée qu'elle est déjà et comme tournée d'avance par l'ennemi, en raison de sa situation géographique. Et puis, nos voisins ont cette fameuse artillerie lourde de campagne que les alarmistes brandissent comme un épouvantail. Il y a deux ou trois ans, j'avais lu avec surprise, dans le rapport présenté par M. Maujan sur le budget de la guerre, que nous ne possédions pas cette sorte de matériel. Je savais que nous avions, depuis 1898, des batteries de gros calibre attelées, que non seulement nos corps d'armée étaient dotés du 120 court, mais que nous tenions en réserve pour nos armées des canons de 155 et des mortiers de 270, alors que les calibres allemands correspondants sont plus faibles (obusiers de 155, mortiers de 210) ; mais je supposais que c'était intentionnellement que cette erreur avait été introduite dans un document semi-officiel. Il est arrivé que le ministre de la guerre ait laissé s'accréditer de fausses nouvelles, dans le but d'induire l'étranger en erreur. C'est ainsi que le général Delloye, lorsqu'il était directeur de l'artillerie, s'est ingénié à dépister les curiosités mises en éveil par la transformation de notre matériel, et il a réussi à faire croire que tous nos efforts tendaient à faire du 90 un canon *accélééré*, tandis que, en réalité, on construisait secrètement du 75 à tir *rapide*.

Je ne pouvais attribuer qu'à une arrière-pensée du même genre l'affirmation manifestement fausse de M. Maujan. J'ai donc cru qu'il voulait laisser les Allemands en pleine quiétude et les inciter à ne pas poursuivre activement la recherche d'un matériel lourd d'armée.

On suppose toujours des arrière-pensées aux personnes qui répandent des assertions mensongères, et je dois avouer qu'on n'est pas tendre pour M. de Lanessan. On lui prête des mobiles qu'il me serait pénible d'articuler. En

tous cas, il est certain qu'il a énoncé ce qu'il est de mode d'appeler des contre-vérités, par exemple, lorsqu'il a dit que les effectifs de nos troupes de couverture étaient inférieurs à ceux des troupes de couverture allemandes. A la vérité : nous n'avons que 130 hommes par compagnie contre 160. Mais nos bataillons de chasseurs sont à six compagnies, et non à quatre, comme les bataillons de chasseurs allemands. A deux hommes près, les escadrons et les batteries ont le même effectif le long de la frontière, de part et d'autres des Vosges.

Répondant aux articles pessimistes du *Matin*, et rappelant la campagne que leur auteur a menée à la Chambre et dans la presse contre le service de deux ans (j'en ai parlé dans ma chronique de janvier 1904, page 56), le lieutenant-colonel Picquart s'exprime ainsi dans l'*Aurore* :

M. de Lanessan dit qu'avec le service de trois ans nous avons les deux tiers des hommes de chaque compagnie pourvus d'une instruction suffisante à un moment quelconque de l'année. Avec le service de deux ans, nous n'en aurons plus que la moitié. Si la France, ajoute-t-il, était attaquée à l'époque de l'incorporation des recrues, dans une compagnie de 130 hommes, 65 soldats auraient un an d'instruction et 65 ne sauraient rien, car ils ne feraient que d'arriver.

Mais l'infanterie allemande est dans une situation absolument analogue, et cela depuis 1893, date à laquelle le service de deux ans a été adopté en Allemagne ! Remarquons, en outre, que depuis cette année-ci les recrues françaises et allemandes sont incorporées à la même époque, au commencement d'octobre. L'instruction de ces hommes se poursuit donc parallèlement. S'il y a infériorité de notre côté — et je ne le crois pas — on ne saurait s'en prendre aux défauts d'organisation invoqués par M. de Lanessan.

D'autre part, en ce qui concerne la défense de Nancy, il ne faut pas perdre de vue que nous sommes liés par le chiffre de notre population qui est de 38 millions d'habitants contre 56 millions qu'il y a en Allemagne. Nous sommes fatalement victimes de cette écrasante disproportion. Si nous étions à égalité, nous pourrions songer à créer de nouveaux camps retranchés ; mais, en vérité, ceux que nous avons absorbent déjà trop de combattants qui manqueront sur le champ de bataille, s'il est vrai, comme l'enseigne l'art militaire actuel, que le sort des armées doive se décider en rase campagne. Verdun, Toul, Belfort, Epinal et les forts d'arrêt immobiliseront déjà plus de 200 000 hommes.

Serviront-ils au moins à quelque chose, ces grands camps retranchés à fortes garnisons ? demande un écrivain anonyme qui signe « Un officier républicain. » Tout ce qu'il leur concède, c'est qu'ils pourront être utilisés comme points d'appui par les troupes de couverture pour protéger la mobilisation. Une fois la concentration terminée et notre armée d'opération constituée, les innombrables défenseurs de ces places seront perdus pour nous, et ne serviront plus à rien. Les Allemands masqueront Toul et Epinal avec

un minimum de forces et passeront, l'arme sur l'épaule, à travers la trouée de Mirecourt, et sans doute aussi par celle de Stenay.

Nous avons donc déjà trop de places fortes. Si on faisait de Nancy un camp retranché, qui forcément se souderait à celui de Toul, l'ensemble des deux places couvrirait un espace de 80 kilomètres de tour, et exigerait 200 000 hommes pour sa défense. Que resterait-il pour notre armée d'opération ?

Nancy ne peut être fortifié ; il y a impossibilité matérielle, car ses ouvrages seraient dès le temps de paix sous le feu des batteries ennemies construites à la frontière.

Nous avons des places fortes et des forts d'arrêt ; conservons-les, faisons-y quelques améliorations peu coûteuses. Mais gardons-nous à tout prix de construire un seul ouvrage nouveau, dont la garnison diminuerait d'autant notre armée de campagne.

Puisque j'en suis à parler des projets présentés par les journaux, je signale la proposition de M. Adrien Lannes, de Montebello, député de la Marne, tendant à la réorganisation (ou peut-être plus exactement à l'organisation) du haut commandement. Il demande la création d'un « Grand Conseil de la défense nationale. »

Cette question est à l'ordre du jour : nous sentons l'incurable infériorité où nous met, au point de vue du haut commandement, notre situation politique.

Quelle force on possède, à ce point de vue spécial, bien entendu, lorsqu'on est une monarchie, et une monarchie militaire, comme est la Prusse, où, de père en fils, les souverains se transmettent le sabre avec le sceptre !

Le général Langlois est un homme dont on ne saurait passer les propositions sous silence. C'est à ce titre que je tiens à signaler l'article, publié par le *Temps* du 28 octobre, dans lequel « repoussant la création de ce grand conseil de la défense nationale, composé des plus hautes autorités des milieux diplomatique, politique, militaire et naval », il étudie « comment on peut coordonner l'action des ministères chargés de la défense nationale ». A ce résultat, déjà réclamé par M. Messimy (*Revue bleue* du 16 septembre), il estime qu'on peut arriver par les mesures suivantes :

1^o Identifier, autant que possible, la mentalité des trois armées, d'abord par un contact fréquent entre les écoles supérieures de la guerre et de la marine, ensuite par des stages d'officiers passant pendant quelques mois d'une armée dans une autre. L'action de cette mesure serait forcément lente, mais sûre et très fructueuse.

2^o Créer auprès du président de la République un *état-major de la défense nationale* chargé d'étudier à fond toutes les questions intéressant à la fois plusieurs ministères et de proposer, pour chacune d'elles, une solution

dûment justifiée. Cette seconde mesure serait immédiatement efficace, et le fonctionnement de l'état-major nouveau deviendrait peu à peu d'autant plus facile que les effets de la première mesure se feraient mieux sentir.

Cette solution a été vivement critiquée. Et, d'abord, on n'a pas trouvé qu'il fût nécessaire de donner le même tour d'esprit aux terriers, aux coloniaux et aux marins : leur coopération n'est que lointaine. Ils ont beau concourir à la même œuvre, c'est par des moyens différents, en des lieux différents, qu'ils sont appelés à agir. Pourquoi pas, alors, avec des mentalités différentes ? Quant à créer un organe irresponsable appuyé sur un personnage irresponsable lui-même et dépourvu de compétence professionnelle, privé de tous renseignements, hors ceux qu'il devrait à la complaisance problématique des ministres dont il contrebalancerait l'autorité, ce serait introduire un nouvel élément de routine et augmenter comme à plaisir les difficultés. L'« état-major de la défense nationale » serait capable de faire du mal, incapable de faire du bien. Il pourrait mettre des bâtons dans les roues, alors que, ce qu'il faut, c'est pousser à la roue : on ne saurait attendre de lui cette collaboration active et utile.

* * *

On a fait courir le bruit que le général Brugère serait, par une mesure exceptionnelle, maintenu en fonctions au-delà de sa 65^e année. Un communiqué vient de démentir cette nouvelle qui, en réalité, a failli être exacte. Très convaincu de la haute valeur du vice-président actuel du Conseil supérieur de la guerre, très embarrassé d'autre part pour lui donner un successeur dont la désignation ne soulevât pas trop de mécontentement, M. Maurice Berteaux avait songé à la solution dont il s'agit. Mais, comme elle est illégale, il s'est proposé de tourner la difficulté en laissant au général Brugère sa lettre de service de généralissime en cas de mobilisation, c'est-à-dire valable encore après qu'il aura été atteint par la limite d'âge.

Ce nouvel expédient a été lui-même repoussé, et, en fin de compte, la question du généralissime reste ouverte. Il est vrai qu'il n'y a rien d'urgent. Mais il y a des gens si pressés ! Ne raconte-t-on pas que la succession du général Roux, à Tunis, est d'ores et déjà dévolue au général Amourel, ci-devant directeur de l'artillerie au ministère de la guerre, présentement président de la Commission des Ecoles ?

* * *

Cédant aux préoccupations du moment qui, depuis l'affaire de Tanger, se sont portées sur les choses de l'armée, la *Grande Revue* a publié ces temps derniers des articles intéressants, voire remarquables : telle, l'*Étude scientifique de la discipline militaire*, par le lieutenant Demazier (numéro d'août) ; telle, surtout, la discussion de la guerre russo-japonaise (*Pourquoi les Japonais ont-ils été vainqueurs ?*) dont le début a paru le mois dernier, et

dont la seconde partie paraît aujourd'hui même. L'auteur en est un officier très distingué, un de nos professeurs les plus éminent d'art militaire. On raconte qu'il a été autorisé par le ministre de la guerre à publier son travail, mais que le Département des affaires étrangères lui a demandé de ne pas le signer. Et on conçoit aisément quel déplaisir pourrait éprouver la Russie si les appréciations désobligeantes de l'auteur, au lieu d'être anonymes, portaient le nom d'un maître très autorisé et recevaient ainsi en quelque sorte une estampille officielle. Car, si je disais le mois dernier (page 794) que l'état-major russe renferme une notable proportion d'officiers excellents, composant ainsi une véritable élite, je ne puis cacher que le collaborateur de la *Grande Revue* proteste contre cette assertion. Et, comme il est, je le répète, très qualifié pour exprimer une opinion éclairée, la loyauté me commande de reproduire ses paroles. Donc, voici :

.... On nous assurait qu'il existait en Russie une élite d'officiers qui... constituait le corps de la Garde et celui d'Etat-Major, pépinière du haut commandement. Hélas, ces deux corps privilégiés étaient frappés de la même tare originelle ; et ceux d'entre nous qui avaient accompagné la mission Dragomirow aux manœuvres de 1895, ceux qui avaient été mêlés à l'escorte russe à Bétheny, ceux qui les avaient fréquentés pendant l'occupation du Petchili, n'avaient plus la moindre illusion à leur égard. On eût pu croire cependant que ces officiers, fils de généraux ou de hauts fonctionnaires, triés sur le volet, appartenant à la couche sociale la plus haute, vivant à la cour et dans les milieux les plus cultivés, jouissant des prérogatives les plus étendues, d'un avancement rapide, présenteraient une véritable supériorité sur les autres ; or, il faut bien reconnaître que cette supériorité ne s'affirme guère, à part quelques brillantes exceptions.

Justement, je viens de lire la traduction d'un roman qui met en scène d'une façon très vivante et, je pense, très exacte, le monde des officiers russes. L'auteur est A. Kouprin, a appartenu à l'armée, dit-il, et il y paraît. Mais il n'est pas uniquement soldat : il est littérateur et psychologue. Son observation est pénétrante. Et il sait la traduire avec un talent sobre et pur. Récit émouvant, bien ordonné, simple, distingué. Sa *Petite garnison russe* (éditée par Félix Juven) est d'une tenue, d'une valeur, supérieures à celles des autres « petites garnisons. » C'est une œuvre remarquable, qu'ont très bien traduit le capitaine Serge Nidvine (vous devinez le nom qui se cache sous ce pseudonyme) et M. Paul Yalb.

*
#

Un périodique qui s'est fait une spécialité des indiscretions donne sur la balle D les renseignements que voici :

Ce projectile est un fuseau de bronze qui ressemble assez à un ballon dirigeable. Les gens du métier reconnaissent-là, en plus allongé, la forme théorique de Piobert, celle qui a été adoptée par les Prussiens pour leur premier modèle de fusil à aiguille, le Dreyse. A en croire le *Cri de Paris*,

de qui nous tenons ces détails, la vitesse de rotation de la balle D serait de « 3600 tours par seconde ce qui lui assure une trajectoire rasante jusqu'à 800 mètres: à cette distance, la balle D transperce six hommes placés en file indienne ».

Tous les Lebel's vont faire un tour dans les ateliers pour recevoir une hausse appropriée à la nouvelle cartouche, et graduée pour 2400 mètres. D'ailleurs, l'usage de cette hausse sera réservé aux tireurs d'élite. La masse des fantassins exécutera désormais ses feux en utilisant presque toujours le cran de mire du fusil au repos.

C'est la confirmation des détails que j'ai donné ici même à plusieurs reprises, notamment en septembre dernier (page 714).

* * *

Le général Dragromiroff disparaît au milieu de la tempête qui sévit en Russie. Il a contribué à la déchaîner, ayant préconisé des principes dont l'application a mené l'armée russe de défaites en défaites. Et pourtant il y avait du vrai, beaucoup de vrai, dans les idées qu'il a soutenues. Elles marquaient un progrès considérable. Il a ouvert les esprits; il a exercé sur les intelligences une influence heureuse¹. Et, par un contraste singulier, son œuvre a été néfaste. D'ailleurs, il est rare que les novateurs qui font beaucoup de bien ne fassent pas en même temps, et par contre-poids, beaucoup de mal.

¹ On en trouvera la preuve aux pages 195-206 d'*Une petite garnison russe*.

BIBLIOGRAPHIE

La juridiction du point d'honneur sous l'ancien régime et le tribunal des maréchaux de France, par M. Hubert PIERQUIN, licencié ès-lettres, docteur en droit. — Paris, Alphonse Picard et fils. — 1904.

Cette thèse est une intéressante contribution à l'étude du duel. Celui-ci était, à l'origine, une preuve judiciaire admise par les tribunaux. A la défense humaine de la cause par l'intéressé se joignit plus tard l'idée d'une intervention divine en faveur du bon droit, ce qui valut au duel l'approbation de l'Eglise et notamment celle du pape Nicolas I^{er} qui en reconnut la légitimité.

Dès les premiers temps du moyen âge, le combat judiciaire change de nature et se transforme insensiblement en combat singulier. Le voici entré dans les mœurs. De vains efforts seront faits pour l'en extirper. Et nul n'y sera plus impuissant — et pour cause! — que le tribunal des maréchaux. Hier encore, dans l'armée, quand deux soldats se prenaient de querelle et venaient aux mains, on les envoyait régler « militairement » leur différend, c'est-à-dire par les armes. Aujourd'hui la suppression de l'enseignement de l'escrime acheminera sans doute à d'autres habitudes. On ne saurait mener sur le terrain des hommes qui ne savent pas tenir une épée. Le duel va donc cesser d'être obligatoire, et c'est déjà un point acquis. Pour le reste, l'avenir y pourvoira.

E. M,